

# MISE À JOUR SUR L'ENVIRONNEMENT AU CANADA



PONT INTERNATIONAL  
**GORDIE  
HOWE**  
INTERNATIONAL BRIDGE

L'Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD), le Michigan Department of Transportation (MDOT), et Bridging North America (BNA) s'engagent à protéger l'environnement sur le site du Pont international Gordie-Howe et ses environs. Une approche diversifiée est mise en œuvre pour limiter tout effet négatif potentiel sur l'environnement naturel, les ressources culturelles et les résidents et entreprises à proximité. Au moyen d'inspections quotidiennes, plusieurs composantes environnementales intégrées sont régulièrement évaluées afin de déterminer l'efficacité des mesures actuelles et d'orienter les aménagements à venir. Sur les sites canadien et américain du projet, un certain nombre de catégories d'impacts environnementaux ont été identifiées pour la surveillance et l'atténuation pendant toute la durée de vie du projet, conformément aux engagements pris dans le rapport d'évaluation environnementale et rapport d'évaluation environnementale au Canada et la déclaration finale d'impact environnemental) et au rapport de décision aux États-Unis.

## QUOI DE NEUF?

Lisez ci-dessous la plus récente mise à jour trimestrielle sur la protection de l'environnement au Canada. Cette information couvre les activités du 1er juillet au 30 septembre 2023.

- Green Business Certification Inc. (qui supervise le programme LEED) a approuvé la deuxième soumission de conception LEED du projet pour les deux points d'entrée.
- Le taux de recyclage pour les quatre composantes du projet s'établit à 61 %.
- Les programmes d'efficacité énergétique mis en œuvre au T1 (1er janvier au 31 mars 2023) se poursuivent dans les roulottes de chantier du projet.
- La surveillance de la qualité de l'air intérieur et les inspections des bâtiments des PDE se poursuivent.
- La surveillance régulière de la qualité de l'air extérieur s'est poursuivie tout au long de la période couverte par le présent rapport, grâce à deux stations de surveillance permanente de la qualité de l'air ambiant.
- Des inspections régulières des contrôles des sédiments ont été entreprises pour veiller à ce que des mesures d'atténuation appropriées soient en place pour prévenir la poussière. Pour limiter la poussière, des tapis anti-boue et des bandes rugueuses sont installés à tous les points d'accès aux chantiers, un arrosage du site a été effectué (dans la mesure du possible) et le balayage des routes a été effectué.
- L'échantillonnage des sols non utilisés est en cours afin d'identifier les lieux favorables à une réutilisation hors site.
- La construction de deux nouveaux bassins de gestion des eaux pluviales est en cours au PDE canadien.
- Les travaux d'aménagement paysager ont commencé dans l'ensemble du PDE.
- Le programme de fauconnerie de 2023 est achevé en août 2023.